



REPUBLIQUE FRANCAISE  
Département des Alpes-Maritimes  
Arrondissement de NICE

**COMMUNE DE CLANS**  
**EXTRAIT DU REGISTRE**  
**DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'An deux mille vingt et un et le vingt-quatre septembre, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu Habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Roger MARIA, Maire.  
Présents : Mesdames CAILLAUD Madeleine, RAPUC Louise, Adjointes, Messieurs CIAMPOSSIN Max, IPPOLITO Philippe, Adjoint, Mesdames Messieurs les conseiller(e)s en exercices : AURRAN Robert, BOUZIDI Yasmine, CATAVITELLO Thierry, FAVARO Marion, JACOB Patrick, MURAZZANO Marc, PAPIER Patrick, SAMPEDRO Nathalie  
Absents excusés : Mme LAURENT Marianne représentée par Mme CAILLAUD Madeleine, M. RALLON Daniel représentée par M. MARIA Roger

*Nb de membres : 15*  
*Présents : 15*  
*Votants : 15*  
*Pour : 15*  
*Contre :*  
*Abstention :*

**Délibération n° 2021\_34D : Subvention musique d'ensemble et orgue**

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée l'intervention de M. FREMIN le 15 août dernier qui a réjoui l'assemblée lors du concert d'orgue qu'il a dispensé dans la Collégiale.

Monsieur le Maire pour le remercier de cette prestation gratuite propose d'attribuer à l'association MUSIQUE D'ENSEMBLE ET ORGUE une subvention de 500 €


LE CONSEIL MUNICIPAL, ouï l'exposé du Maire, et après en avoir délibéré :

- DÉCIDE d'attribuer en 2021 une subvention de 500 € à l'association MUSIQUE D'ENSEMBLE ET ORGUE
- CHARGE Monsieur le Maire de mener à bien cette opération.

Ainsi fait et délibéré à Clans les, jour, mois et an que dessus.  
Ont signé au registre des délibérations les membres présents.

Acte rendu exécutoire  
Après dépôt en préfecture le 28/09/2021  
Et publication ou notification du 28/09/2021



Le Maire  
  
Roger MARIA